



Site inscrit

Date de protection : 10 septembre 1980 ~ Superficie : 3568 ha

L'ensemble du territoire de Bérulle et Rigny-le-Ferron

Bérulle, Rigny-le-Ferron

Rigny-le-Ferron et Bérulle sont deux villages traditionnels qui présentent les caractères particuliers du Pays d'Othe. Le découpage du territoire par de nombreuses vallées contribue à former des paysages agréables renforcés par la présence de forêts situées essentiellement sur le haut des plateaux.



Le bourg de Rigny-le-Ferron était entouré d'une muraille au XVI^{ème} siècle et de fossés qui ont été comblés et plantés de tilleuls (promenade actuelle). Ces quelques éléments d'histoire permettent de mieux comprendre la structure actuelle de ce bourg qui est caractérisé par une forte densité et par des constructions en ordre continu. Ce groupement s'oppose aux fermes dispersées autour du village. Les maisons rurales sont de dimensions modestes, adaptées à la structure très dense du bourg, mais caractéristiques : elles présentent sur rue, des façades urbaines, alors qu'en fond de parcelles, on trouve l'écurie et la grange.

Le bourg de Bérulle s'est développé autour de l'église et le long de la rue principale en fond de vallée. Sa structure se caractérise par un développement linéaire à partir du centre, constitué par l'église et ses alentours, et par l'association des constructions en ordre discontinu. Le groupement des constructions de Bérulle se présente sous deux formes :

- le groupement de fermes le long de la rue représente la majeure partie du domaine bâti du village et ces fermes sont souvent bâties sur un niveau. Elles rassemblent une habitation et des bâtiments agricoles autour d'une cour qui s'ouvre sur la rue
- le groupement de fermes « en éclaté » qui constitue une faible partie du domaine bâti.



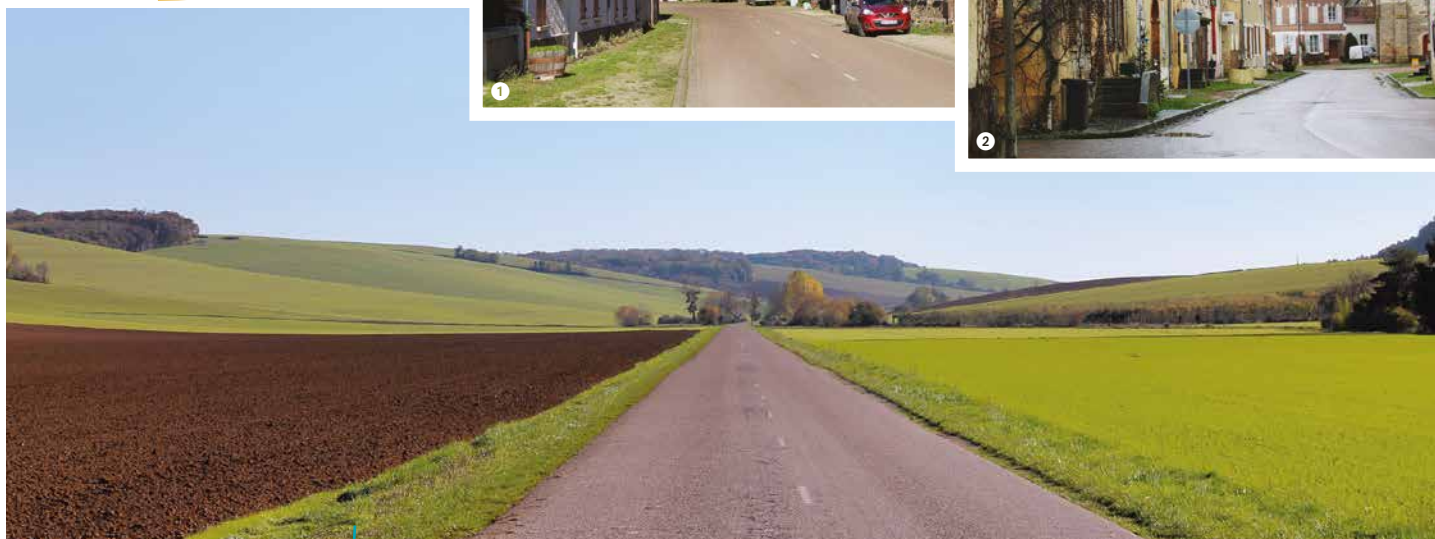
L'Église de Bérulle

Critères de classement

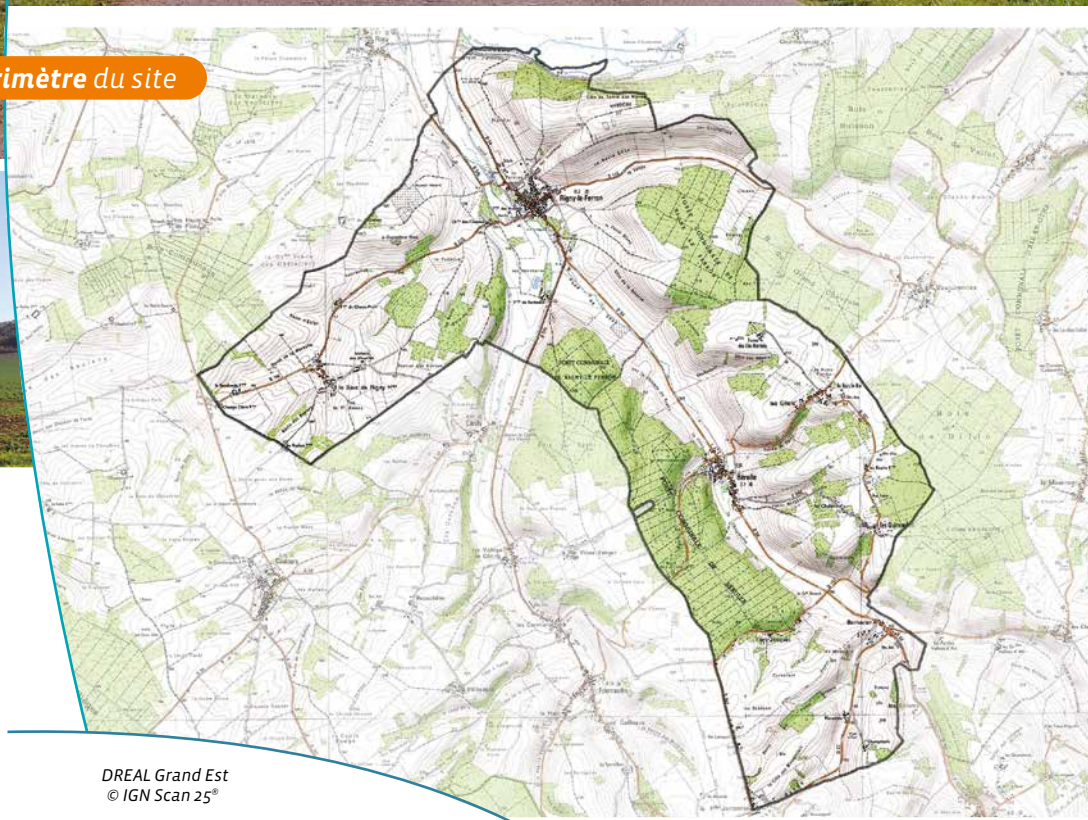
→ Pittoresque



L'ensemble du territoire de Bérulle et Rigny-le-Ferron



Périmètre du site



DREAL Grand Est
© IGN Scan 25°

- 1 ~ Bérulle
- 2 ~ La rue principale de Rigny-le-Ferron
- 3 ~ Route reliant Rigny à Bérulle
- 4 ~ Paysage typique du territoire de Bérulle et Rigny-le-Ferron

Inventaires - Autres mesures de protection

→ Inscrite au titre des Monuments Historiques : L'église de Rigny-le-Ferron pour son clocher et sa partie occidentale avec sa voûte en bois.

→ Classées au titre des monuments historiques : L'église de Bérulle, l'église de Rigny-le-Ferron pour la partie XVI^{ème} siècle
Le rayon de protection de 500 m des abords de monuments historiques couvre les deux agglomérations, mais pas l'ensemble des deux communes.

Références juridiques

Les sites classés sont des lieux dont le caractère exceptionnel justifie une protection de niveau national, sur la base de critères pittoresques, historiques, scientifiques, artistiques, ou légendaires.

La protection site classé est régie par les [articles L341-1 à L341-22 du code de l'environnement](#). Elle entraîne une servitude sur le bien protégé. Toute modification de l'état ou de l'aspect du site classé doit faire l'objet d'une autorisation spéciale de l'État.



Pour plus d'informations

www.grand-est.developpement-durable.gouv.fr
Rubrique Eau Biodiversité Paysage.

Contact sebp.dreal-grand-est@developpement-durable.gouv.fr - 03 87 62 01 63